Carême 2014

Le Carême est un temps de préparation. C'est aussi un chemin, une route que l'on doit suivre et qui nous permet de « faire le lien ». Le lien avec nous-mêmes, en nous débarrassant du superflu grâce au jeûne, le lien avec Dieu à travers la prière, le lien avec nos sœurs et nos frères en humanité à travers le partage. Renforçons nos liens de fraternité, abandonnons nos liens de servitude pour, ensemble, entrer dans la joie et l'exaltation de Pâques.

(extrait de « Vivre le Carême 2014/CCFD-Terre solidaire »)

Ci-dessous, vous trouverez des propositions pour cheminer vers Pâques :

Messe des Cendres : le mercredi 5 mars à 9h00.....(Audinghen ou Tardinghen)
à 10h00 à Wissant
à 18h00 à Ambleteuse

Nouveauté : cette année, nous vous proposons d'aller à la rencontre les uns des autres non plus les vendredis mais les JEUDIS à 19h00 (?), messe selon le calendrier suivant :
le 6 mars à Hervelinghen
le 13 mars à Audresselles
le 20 mars à Tardinghen
le 27 mars à Audembert
le 3 avril à Wissant
le 10 avril à Ambleteuse suivie de l'Assemblée Paroissiale à 20h00
le 17 avril jeudi saint à Audinghen

Autres messes en semaine : le mardi à 9h00 à Audresselles,
le mercredi à 9h00 à Wissant, à 11h30 à Ambleteuse,
le vendredi à 17h30 Adoration suivie de la messe à 18h30 à Ambleteuse,
à 17h30 Chapelet suivi de la messe à 18h00 à Wissant.

Tous les vendredis à 15h00, chapelet à la salle paroissiale d'Audresselles

Célébrations du pardon :
pour les équipes de catéchisme, mercredi 2 avril à 17h30 à l'église d'Ambleteuse,
et mercredi 9 avril à 17h30 à l'église de Wissant.
Pour tous, samedi 12 avril à 17h30 à l'église de Wissant,
lundi 14 avril à 18h30 à l'église d'Ambleteuse : messe et célébration du pardon.

Chemins de Croix : le vendredi saint 18 avril à 15h00 à Wissant.....
à Ambleteuse ? ….....

Maison diocésaine des Tourelles à Condette :
Parmi de nombreuses propositions, un temps de ressourcement mardi 18 mars de 10h00 à 16h00 « Nous proclamons un Christ crucifié ! En quoi cela change nos vies ? » avec Jean-Marie Ledru

Autres ??????????????????????????????